PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session extraordinaire du Conseil municipal, tenue vendredi le 10 juin 2016 à 19 :30 heures au centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire *Yvon Bériault*

Madame la conseillère : *Kim Jones*

Messieurs les conseillers : *Raymond Leclair, Robert Théorêt, Jean-Marie Lavoie, Paul Gauthier et François D'André*

Formant quorum sous la présidence du maire.

... *L'avis de convocation a été signifié à tous les membres.*

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie, constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 19h30.

Monsieur le maire demande à Madame Diane Héroux d'agir comme secrétaire de la présente assemblée.

2016-06-01 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-06-02 ***APPROBATION DES CONDITIONS D'EMBAUCHE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE***

ATTENDU la résolution numéro 2016-05-06;

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt

QUE le Conseil approuve les conditions stipulées au contrat de travail de Madame Micheline Déry et qui seront effectives à la date de son entrée en fonction.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour: *Madame Kim Jones, Monsieur Robert Théorêt, Monsieur Paul Gauthier et Monsieur François D'André*

Contre : *Messieurs Raymond Leclair, Monsieur Jean-Marie Lavoie et Monsieur Yvon Bériault*

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il exercera son droit de veto afin de permettre la prolongation des négociations.

Par conséquent tous les autres points à l'ordre du jour, découlant de la présente résolution, sont reportés.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Sujet reporté.

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ POUR LA SIGNATURE DES CHÈQUES ET ORDRES DE PAIEMENT POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Sujet reporté.

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ POUR LA SIGNATURE DE TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES OU UTILES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Sujet reporté.

PAROLE AU PUBLIC SUR CES SUJETS

Toutes les questions concernent le contrat de travail, le salaire accordé à la directrice générale. Le processus de sélection.

Madame Kim Jones quitte son siège à 20h10.

Considérant l'agitation de l'assemblée Monsieur le maire suspend la session à 20h10.

L'assemblée est réouverte à 20h39.

Madame la conseillère Kim Jones est absente.

SIGNATURE DU CONTRAT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Sujet reporté.

2016-06-03 ***LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la séance soit levée à 20h39.

ADOPTÉE

Le procès-verbal de la présente assemblée est signé et accepté par Monsieur le maire, ce jour de juin 2016.

Yvon Bériault, maire	*Diane Héroux* *Secrétaire de l'assemblée*